



2023/2054(INI)

14.9.2023

AMENDEMENTS

1 - 157

Projet de rapport
Ibán García Del Blanco
(PE750.068v01-00)

La diversité culturelle et les conditions pour les auteurs sur le marché européen
de la diffusion de musique en continu
((2023/2054(INI))

Amendement 1
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d’auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique et modifiant les directives 96/9/CE et 2001/29/CE,*

Or. en

Amendement 2
Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu sa résolution du 20 octobre 2021 sur les médias européens dans la décennie numérique: un plan d’action pour soutenir la reprise et la transformation (2021/2017(INI)),*

Or. en

Amendement 3
Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu sa résolution du 17 septembre 2020 sur la relance culturelle de l’Europe^{3a},*

Or. en

Amendement 4

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

**Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

- *vu sa résolution
du 20 octobre 2020 contenant des
recommandations à la Commission
concernant un cadre pour les aspects
éthiques de l'intelligence artificielle, de la
robotique et des technologies connexes
(2020/2012(INL)),*

Or. en

Amendement 5

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

**Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

- *vu sa résolution
du 14 décembre 2022 sur la mise en
œuvre du nouvel agenda européen de la
culture et de la stratégie de l'Union
européenne dans le domaine des relations
culturelles internationales^{5a},*

Or. en

Amendement 6

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu sa résolution sur les droits de propriété intellectuelle pour le développement des technologies liées à l'intelligence artificielle du 2.10.2020 – (2020/2015(INI)),*

Or. en

Amendement 7

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

Amendement

A. considérant que le secteur de la musique est un pilier majeur de la culture, en tant que composante essentielle de la diversité culturelle et linguistique dans l'Union, *et qu'il est le secteur culturel et créatif* qui touche le plus large public;

A. considérant que le secteur de la musique est un pilier majeur de la culture, en tant que composante essentielle de la diversité culturelle et linguistique dans l'Union, *faisant partie des secteurs et industries de la culture et de la création* qui touche le plus large public *en raison de la multiplication de ses modes d'accès*;

Or. en

Amendement 8

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que le secteur de la

musique représente une part importante des industries culturelles et créatives, qui sont reconnues comme étant l'un des quatorze écosystèmes industriels clés pour la construction d'une économie européenne, et sont porteuses de croissance et d'emploi, notamment pour les jeunes;

Or. en

Amendement 9
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que les compositeurs, les auteurs-compositeurs et les interprètes sont les premiers et principaux moteurs créatifs du secteur de la musique;

Amendement

B. considérant que les compositeurs, les auteurs-compositeurs et les interprètes sont les premiers et principaux moteurs créatifs du secteur de la musique; ***que les petits artistes représentent un élément essentiel de l'écosystème musical; que les artistes traditionnels contribuent à la préservation de l'héritage culturel; que les artistes issus de groupes et de communautés vulnérables garantissent une diversité musicale;***

Or. en

Amendement 10
Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que les compositeurs, les auteurs-compositeurs et les interprètes sont ***les premiers et principaux moteurs créatifs*** du secteur de la musique;

Amendement

B. considérant que les compositeurs, les auteurs-compositeurs et les interprètes sont ***à l'origine même de la chaîne de valeur*** du secteur de la musique ***et les***

premiers et principaux moteurs créatifs de ce secteur;

Or. en

Amendement 11

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que la créativité humaine ainsi que les professionnels de la création tels que les auteurs et les interprètes sont à l'origine de toute la musique diffusée sur les plateformes de diffusion et sa source;

Or. en

Amendement 12

Victor Negrescu

Proposition de résolution

Considérant C

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant que la rapidité avec laquelle les technologies numériques ont évolué au cours des vingt dernières années a profondément transformé le secteur de la musique, en particulier la manière dont la musique est créée, produite et distribuée et la manière dont les gens y ont accès et la consomment;

C. considérant que la rapidité avec laquelle les technologies numériques ont évolué au cours des vingt dernières années a profondément transformé le secteur de la musique, en particulier la manière dont la musique est créée, produite et distribuée et la manière dont les gens y ont accès et la consomment; ***que la numérisation change la donne pour ce secteur, en révolutionnant le processus créatif et en offrant des outils créatifs et des possibilités inimaginables auparavant; que la montée de l'apprentissage automatique et de la technologie pilotée par l'intelligence artificielle (IA) peut***

soutenir l'écosystème ouvert, en permettant aux auteurs de créer de la musique d'une complexité sans précédent; que dans ce contexte, l'IA peut être utilisée pour créer de nouvelles mélodies et harmonies et de nouveaux rythmes, mais également de nouvelles communautés, en très peu de temps;

Or. en

Amendement 13

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que la rapidité avec laquelle les technologies numériques ont évolué au cours des vingt dernières années a profondément transformé le secteur de la musique, en particulier *la manière dont* la musique *est créée, produite et distribuée et la manière dont les gens y ont accès et la consomment*;

Amendement

C. considérant que la rapidité avec laquelle les technologies numériques ont évolué au cours des vingt dernières années a profondément transformé le secteur de la musique, en particulier *en facilitant la création, la production et la diffusion de* la musique *dans le monde entier, ainsi que son accessibilité et sa consommation; que ces changements majeurs ont renforcé la consommation de la musique et les revenus mondiaux de l'industrie avec une huitième année consécutive de croissance couronnée en 2022 par des revenus annuels de 22,6 milliards de dollars^{6a}*;

^{6a} *Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) – Rapport mondial 2023*

Or. en

Amendement 14

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que l'essor des services de diffusion de musique en continu a permis au secteur de la musique européen de renouer avec une croissance soutenue après des années de déclin; que cette croissance s'est créée au détriment de la rémunération des compositeurs, dont la part lors de la répartition des revenus provenant des services de diffusion en continu demeure nettement inférieure à celle des acteurs majeurs de l'industrie dans la chaîne de valeur de la diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 15
Morten Løkkegaard

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que seul une faible proportion d'acteurs de l'industrie tels que les grandes maisons de disques et les artistes les plus populaires perçoivent la majorité des revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu laissant ainsi la majorité des auteurs avec une valeur insuffisante pour maintenir leur carrière professionnelle dans l'environnement numérique;

Or. en

Amendement 16
Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que l'augmentation du nombre d'acquisition de catalogues de chansons et de droits master par des investisseurs ces dernières années démontre la valeur et le potentiel économique globalement immense de la musique écrite et enregistrée;

Or. en

Amendement 17

Victor Negrescu

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

Amendement

D. considérant que le secteur de la musique s'adapte constamment, avec de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles façons d'interagir avec le public; que, dans ce contexte, des questions importantes doivent être réglées, telles que la promotion de la diversité culturelle et la rémunération équitable des auteurs;

D. considérant que le secteur de la musique s'adapte constamment, avec de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles façons d'interagir avec le public; que ***les petits artistes, les artistes traditionnels et les artistes issus de communautés vulnérables doivent être davantage soutenus et encouragés par l'Union afin de leur permettre de s'adapter et de développer leurs idées et leurs modèles commerciaux;*** que, dans ce contexte, des questions importantes doivent être réglées, telles que la promotion de la diversité culturelle et la rémunération équitable ***de l'ensemble*** des auteurs;

Or. en

Amendement 18

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que le secteur de la musique s'adapte constamment, avec de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles façons d'interagir avec le public; que, dans ce contexte, **des** questions importantes doivent être réglées, telles que la promotion de la diversité culturelle et la rémunération équitable des auteurs;

Amendement

D. considérant que le secteur de la musique s'adapte constamment **et rapidement**, avec de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles façons d'interagir avec le public **ainsi qu'avec l'utilisation de plateformes complémentaires telles que les plateformes de médias sociaux ou les applications de vidéos courtes qui créent de nouvelles possibilités mais également des difficultés**; que, dans ce contexte, **ces** questions importantes doivent être réglées, telles que la promotion de la diversité culturelle et la rémunération équitable des auteurs;

Or. en

Amendement 19

Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que la diffusion de musique en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à **300** millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé;

Amendement

E. considérant que la diffusion de musique en continu **au moyen de services numériques et de fournisseurs de services de partage de contenus en ligne** est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à **plus de 100** millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, **gratuitement ou** moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé;

Or. en

Amendement 20

Niklas Nienass

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que la diffusion de musique en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à 300 millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé;

Amendement

E. considérant que la diffusion de musique en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à 300 millions de titres ***sur les plateformes commerciales***, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé ***qui n'a guère augmenté depuis l'émergence de ces services***;

Or. en

Amendement 21

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que la diffusion ***de musique*** en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à 300 millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé;

Amendement

E. considérant que la diffusion ***audio*** en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, ***représentant 67 % des revenus mondiaux du secteur de la musique***^{7a}, en donnant accès à 300 millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel relativement peu élevé;

^{7a} ***Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) – Rapport mondial 2023***

Or. en

Amendement 22

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que la diffusion de musique en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à 300 millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel *relativement peu élevé*;

Amendement

E. considérant que la diffusion de musique en continu est désormais le principal moyen de profiter de la musique dans le monde entier, en donnant accès à 300 millions de titres, disponibles partout, à tout moment et sur toutes sortes d'appareils, moyennant un abonnement mensuel;

Or. en

Amendement 23

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

E bis. considérant que si la plupart des données recueillies montrent que le marché est plutôt en bonne santé, des études mettent également en avant que les chiffres utilisés masquent une situation plus nuancée caractérisée en particulier par une baisse de la qualité globale des produits, une concentration des recettes ou une perturbation du marché en raison de l'émergence de nouveaux systèmes de fraude, l'ensemble de ces problèmes ayant une incidence sur l'équité des revenus ainsi que sur la diversité disponible;

Or. en

Amendement 24

Rob Rooker

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que, ***bien que les auteurs*** et les interprètes ***soient*** au cœur de la création musicale, ***ils ne sont ni reconnus ni rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus*** générés par ***le marché de*** la diffusion de musique en continu ***qu'ils perçoivent sont très faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;***

Amendement

F. considérant que ***les auteurs, les compositeurs*** et les interprètes ***sont*** au cœur de la création musicale, ***et devraient recevoir des revenus suffisants*** générés par la diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 25
Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont ni reconnus ni rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;

Amendement

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont ni reconnus ni rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, ***comme le démontrent différentes études effectuées concernant la répartition du secteur sur le "diagramme circulaire numérique"^{8a}***, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;

^{8a} ***GEMA - Music streaming in Germany, 2022***

Or. en

Amendement 26

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont ni reconnus ni rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;

Amendement

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont **souvent** ni reconnus ni rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier^{1a};

1a

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/747252/IPOL_BRI\(2023\)747252_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/747252/IPOL_BRI(2023)747252_EN.pdf)

Or. en

Amendement 27

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont **ni** reconnus **ni** rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très

Amendement

F. considérant que, bien que les auteurs et les interprètes soient au cœur de la création musicale, ils ne sont **pas toujours** reconnus **ou** rémunérés d'une manière qui reflète l'ampleur réelle de leur contribution, puisque les revenus générés par le marché de la diffusion de musique en continu qu'ils perçoivent sont très

faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;

faibles, une situation dont les effets à long terme créent un déséquilibre important auquel il convient de remédier;

Or. en

Amendement 28
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que le téléchargement de contenu par l'utilisateur sur les services de diffusion en continu permet d'accéder à un vaste répertoire, généralement sans frais pour l'utilisateur au point d'accès, et que de nombreux services de diffusion en continu ne fournissent pas les données ou que celles-ci ne sont pas d'une qualité suffisante pour permettre d'identifier les auteurs, les compositeurs et autres titulaires de droits, ce qui donne lieu à une perte de rémunération pour les créateurs et à une augmentation des coûts de traitement pour les titulaires de droits;

Or. en

Amendement 29
Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que les auteurs et compositeurs devraient jouir d'une plus grande reconnaissance et que leurs noms devraient être visibles sur les services de diffusion de musique en continu;

Amendement 30

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que cette situation s'explique par le fait que l'industrie musicale reste confrontée à nombreux problèmes systémiques de longue date;

Or. en

Amendement 31

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F ter. considérant que le prix moyen d'un abonnement mensuel à un service de diffusion de musique en continu au fil des ans n'a pas augmenté depuis le lancement de tels services, en particulier au vu de l'inflation et de l'augmentation considérable des contenus disponibles;

Or. en

Amendement 32

Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F ter. considérant que d'autres facteurs, notamment les niveaux de concentration très élevés, les services titulaires d'une licence ou non, et la manipulation ainsi que le piratage de ces plateformes, influent sur l'émergence d'un marché européen de diffusion en continu en bonne santé;

Or. en

Amendement 33
Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F ter. considérant qu'il convient de ne pas considérer les droits d'auteur comme des ressources gratuites disponibles pour les stratégies promotionnelles et commerciales des services de musique;

Or. en

Amendement 34
Morten Løkkegaard

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, ***jouent un rôle décisif dans la détermination de ce que les abonnés écoutent*** et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu ***et les fournisseurs de services de partage de contenus en ligne***, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, ***exercent déjà une influence sur la diffusion de leurs contenus en continu en choisissant certains titres ou en augmentant la visibilité de certains d'entre eux*** et ont donc un impact significatif sur la diversité

culturelle *ainsi que sur les recettes des auteurs et compositeurs européens*;

Or. en

Amendement 35

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle décisif dans la détermination de ce que les abonnés *écoutent* et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

Amendement

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle décisif dans la détermination de ce que les abonnés *découvrent* et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle *et par conséquent sur l'ensemble de la chaîne de valeur et les revenus des industries de la culture et de la création en Europe*;

Or. en

Amendement 36

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, *jouent* un rôle *décisif dans la détermination de ce que les abonnés écoutent et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle*;

Amendement

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, *tiennent* un rôle *important en ce qui concerne la consommation de musique et la diversité culturelle, mais ont également une incidence sur les créateurs qui ne contrôlent pas entièrement leurs moyens de communication*;

Amendement 37

Rob Rooker

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle **décisif** dans la **détermination de ce que les abonnés écoutent** et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

Amendement

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle **important** dans la **découverte de contenu** et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

Or. en

Amendement 38

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle décisif dans la **détermination de ce que les abonnés écoutent** et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

Amendement

G. considérant que les plateformes de diffusion de musique en continu, par leur utilisation d'algorithmes et de systèmes de recommandation, jouent un rôle décisif dans la **découverte de contenu** et ont donc un impact significatif sur la diversité culturelle;

Or. en

Amendement 39

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que ces plateformes opèrent dans un vide juridique en ce qui concerne la transparence *et* la promotion des œuvres européennes, puisqu'elles ne sont pas tenues, au niveau de l'Union, de garantir une quelconque transparence concernant leurs opérations;

Amendement

H. considérant que, ***malgré les demandes précédentes du Parlement européen demandant de nouvelles mesures concernant la transparence algorithmique et la diversité culturelle des services de diffusion en continu dans le secteur culturel***, ces plateformes opèrent dans un vide juridique en ce qui concerne la transparence ***du fonctionnement de leurs algorithmes et des outils de recommandation ainsi que*** la promotion des œuvres européennes, puisqu'elles ne sont pas tenues, au niveau de l'Union, de garantir une quelconque transparence concernant leurs opérations;

Or. en

Amendement 40
Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que ces plateformes ***opèrent dans un vide juridique en ce qui concerne la transparence et la promotion des œuvres européennes, puisqu'elles*** ne sont pas tenues, au niveau de l'Union, de garantir ***une quelconque transparence concernant leurs opérations***;

Amendement

H. considérant que ces plateformes ne sont pas ***juridiquement*** tenues, au niveau de l'Union, de garantir ***la promotion des œuvres européennes***;

Or. en

Amendement 41
Rob Rooker
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que *ces plateformes opèrent dans un vide juridique en ce qui concerne la transparence et la promotion des œuvres européennes, puisqu'elles ne sont pas tenues, au niveau de l'Union, de garantir une quelconque transparence concernant leurs opérations;*

Amendement

H. considérant que *les services de distribution de musique n'ont pas été réglementés jusqu'à présent au niveau de l'Union en ce qui concerne la promotion des œuvres européennes;*

Or. en

Amendement 42

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

H bis. considérant qu'il convient que les plateformes de diffusion de musique en continu poursuivent leurs efforts pour accroître la transparence et la traçabilité globales concernant de nombreux aspects opérationnels de première importance pour les auteurs, les interprètes, les titulaires de droits, les auditeurs et le grand public, notamment le fonctionnement de leurs systèmes de paiement et de rémunération, la création de listes de lecture, la visibilité des œuvres et la disponibilité des métadonnées;

Or. en

Amendement 43

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

H bis. considérant que le secteur des concerts de musique propose la diffusion audiovisuelle en continu de musique et de concerts en direct; que ces diffusions en continu sont des offres non commerciales dans la majorité des cas et sont souvent publiées sur les plateformes en ligne afin de donner un accès à la culture à un public plus large;

Or. en

Amendement 44

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu ne peut dépendre uniquement des décisions commerciales de quelques opérateurs privés occupant une position dominante au niveau mondial;

Amendement

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu ne peut dépendre uniquement des décisions commerciales de quelques opérateurs privés occupant une position dominante au niveau mondial ***et devrait être analysée plus avant afin de libérer tout le potentiel du marché;***

Or. en

Amendement 45

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu ***ne***

Amendement

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu,

peut dépendre uniquement des décisions commerciales de quelques opérateurs privés occupant une position dominante au niveau mondial;

lorsqu'il existe un nombre d'opérateurs au niveau mondial, devrait être garantie, ainsi que la promotion des artistes dans le monde entier;

Or. en

Amendement 46

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu ne peut dépendre uniquement des décisions commerciales de quelques opérateurs privés occupant une position dominante au niveau mondial;

Amendement

I. considérant que la promotion de la diversité culturelle sur le marché européen de la diffusion de musique en continu ***doit être garantie*** ne peut dépendre uniquement des décisions commerciales de quelques opérateurs privés occupant une position dominante au niveau mondial;

Or. en

Amendement 47

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant J

Proposition de résolution

J. considérant que le secteur de la musique est de plus en plus confronté à l'essor des contenus générés par l'intelligence artificielle (IA), un nombre croissant de titres inondant quotidiennement les plateformes de diffusion en continu; que le développement des technologies de l'IA devrait plutôt servir et renforcer la créativité humaine;

Amendement

J. considérant que le secteur de la musique est de plus en plus confronté à l'essor des contenus générés par l'intelligence artificielle (IA), un nombre croissant de titres inondant quotidiennement les plateformes de diffusion en continu; ***menaçant ainsi d'aggraver encore les déséquilibres existant au détriment des compositeurs et rendant la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de***

diffusion en continu encore plus difficile;
que le développement des technologies de
l'IA devrait plutôt servir et renforcer la
créativité humaine;

Or. en

Amendement 48
Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***J bis. considérant que les contenus
générés par l'intelligence artificielle
générative ne prévoient ni la transparence
nécessaire, ni aucune forme de
rémunération pour l'utilisation des
œuvres des auteurs;***

Or. en

Amendement 49
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, certains acteurs *manipulant* le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de certaines chansons;

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, *et que si des systèmes de détection existent, ces mécanismes d'identification sont limités en matière d'atténuation de comportements frauduleux* – certains acteurs *s'employant à manipuler* le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs *et aux créateurs*, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de

certaines chansons, *et qu'un nombre significatif de contenus en diffusion en continu dans le monde pourraient être générées artificiellement*;

Or. en

Amendement 50

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Considérant K

Proposition de résolution

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de certaines chansons;

Amendement

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de certaines chansons^{9a}; *que ces pratiques illégales ont de multiples incidences négatives sur les artistes et sur le marché de la diffusion de musique en continu*;

^{9a} *CNM - Manipulation of streams, 2023*

Or. en

Amendement 51

Peter Pollák

Proposition de résolution

Considérant K

Proposition de résolution

K. considérant *que plusieurs cas* de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour s'approprier des revenus

Amendement

K. considérant *qu'un nombre important* de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu par de faux artistes ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour

qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de *certaines chansons*;

s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de *certaines titres qu'ils téléchargent dans des services de diffusion de musique en continu*;

Or. en

Amendement 52

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Considérant K

Proposition de résolution

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu *par de faux artistes* ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de certaines chansons;

Amendement

K. considérant que plusieurs cas de fraude et de manipulation de contenus en diffusion en continu ont été identifiés, certains acteurs manipulant le système pour s'approprier des revenus qui devraient revenir aux auteurs, par exemple en utilisant des bots pour gonfler artificiellement le nombre d'auditeurs de certaines chansons;

Or. en

Amendement 53

Peter Pollák

Proposition de résolution

Considérant K bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

K bis. considérant que diverses manipulations de plateformes de diffusion en continu ont été signalés dans plusieurs études et articles, avec également la participation même des services de diffusion de musique en continu, y compris de plateformes de partage de

contenu, consistant à faire des choix sur une base commerciale afin de favoriser certaines chansons ou de réduire leurs coûts, dont ils auraient dû s'acquitter auprès des auteurs et compositeurs professionnels par une rémunération appropriée et proportionnée;

Or. en

Amendement 54
Peter Pollák

Proposition de résolution
Considérant K ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

K ter. considérant que les problèmes structurels d'équité et de manquements de longue date quant aux opérations des plateformes de diffusion de musique en continu, tels que la "fraude en matière de diffusion en continu", les "faux artistes/artistes fantômes", "les systèmes dits de «payola»", les "contenus libres de redevance" et autres pratiques coercitives aggravent ce déséquilibre;

Or. en

Amendement 55
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution

Amendement

L. considérant que des efforts **plus concertés** devraient être déployés pour s'attaquer à ces problèmes, compte tenu de leur impact sur le marché, en particulier sur le partage des revenus;

L. considérant que des efforts **spécifiques** devraient être déployés pour s'attaquer à ces problèmes **et les éliminer**, compte tenu de leur impact sur le marché, en particulier sur le partage des revenus; **qu'en ce qui concerne les auteurs, en**

particulier les revenus provenant des services de diffusion de musique en continu, une enquête approfondie est nécessaire afin de collecter des données et d'analyser la situation actuelle;

Or. en

Amendement 56

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant L

Proposition de résolution

L. considérant que des efforts plus concertés devraient être déployés pour s'attaquer à ces problèmes, compte tenu de leur impact sur le marché, en particulier *sur* le partage des revenus;

Amendement

L. considérant que des efforts plus concertés devraient être déployés pour s'attaquer à ces problèmes, compte tenu de leur impact sur le marché, en particulier *en ce qui concerne* le partage des revenus; *à cette fin, il convient d'effectuer une analyse supplémentaire pour identifier les faits;*

Or. en

Amendement 57

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

M bis. considérant qu'il importe de garantir un marché intérieur opérationnel pour la distribution de musique en ligne et d'éviter des divergences susceptibles de créer des obstacles à la circulation de contenus créatifs dans toute l'Europe;

Amendement

Or. en

Amendement 58
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M bis. considérant que les associations d'auteurs jouent un rôle essentiel dans la gestion des droits, la négociation collective et l'assurance d'une juste valeur en ce qui concerne l'utilisation des œuvres des auteurs sur le marché de la diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 59
Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. insiste sur la nécessité de créer un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et corrige les déséquilibres qui **menacent** le secteur;

1. insiste sur la nécessité de créer un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et corrige les déséquilibres qui **ont une incidence négative sur** le secteur, **en particulier sur les compositeurs, les auteurs-compositeurs et les interprètes, et, en fin de compte, sur sa prospérité;**

Or. en

Amendement 60
Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. insiste sur la nécessité de **créer** un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et **corrige** les déséquilibres qui menacent le secteur;

Amendement

1. insiste sur la nécessité de **soutenir** un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et **examine** les déséquilibres qui menacent **la durabilité du** secteur;

Or. en

Amendement 61

Peter Pollák

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. insiste sur la nécessité de créer un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et corrige les déséquilibres qui menacent le secteur;

Amendement

1. insiste sur la nécessité de créer **des règles qui garantissent** un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui favorise la diversité culturelle et corrige les déséquilibres qui menacent le secteur;

Or. en

Amendement 62

Rob Rooker

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. insiste sur la nécessité de **créer** un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui **favorise la diversité culturelle et corrige** les déséquilibres qui menacent le secteur;

Amendement

1. insiste sur la nécessité de **soutenir** un écosystème équitable et durable pour la diffusion de musique en continu dans l'Union, qui **examine** les déséquilibres **potentiels** qui menacent le secteur;

Or. en

Amendement 63

Victor Negrescu

Proposition de résolution Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. demande que le développement du processus créatif soit effectué au moyen d'un écosystème ouvert qui permette aux auteurs de partager des compositions et des sons, et crée de nouvelles possibilités afin que les artistes puissent connaître le succès;

Or. en

Amendement 64

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne que tous les acteurs de la chaîne de valeur de la diffusion de musique en continu doivent s'investir et procéder aux changements nécessaires pour garantir un écosystème équitable et durable dans le secteur;

2. souligne que tous les acteurs de la chaîne de valeur de la diffusion de musique en continu doivent s'investir et procéder aux changements nécessaires pour garantir un écosystème équitable et durable dans le secteur ***et pour veiller à ce que les développements éditoriaux ne nuisent pas à la diversité et au répertoire local, et n'entravent pas la possibilité de découvrir des artistes; recommande vivement que les parties prenantes prennent les mesures nécessaires pour surmonter les déséquilibres actuels lors de la répartition des revenus; invite la Commission à suivre et à encourager les progrès à cet égard, et à envisager des propositions politiques appropriées si les initiatives spontanées des parties prenantes ne parviennent pas à produire des solutions***

pertinentes;

Or. en

Amendement 65
Morten Løkkegaard

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. souligne que tous les acteurs de la chaîne de valeur de la diffusion de musique en continu doivent s'investir et procéder aux changements nécessaires pour garantir un écosystème équitable et durable dans le secteur;

Amendement

2. souligne que tous les acteurs de la chaîne de valeur de la diffusion de musique en continu doivent s'investir et procéder aux changements nécessaires pour garantir un écosystème équitable et durable dans le secteur ***et que les auteurs, dont la contribution est actuellement sous-évaluée, devraient bénéficier d'une part plus valorisante de cette croissance;***

Or. en

Amendement 66
Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

2 bis. estime que la voix des auteurs et des compositeurs doit être prise en considération afin de respecter leur valeur artistique, culturelle et sociétale, ainsi que l'importance de leur rôle sur le marché de la musique; salue tous les efforts effectués pour améliorer les systèmes de paiement des plateformes de diffusion de musique en continu qui permettent aux auteurs et aux interprètes de profiter de ces systèmes de manière appropriée;

Amendement

Or. en

Amendement 67

Rob Rooker

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. constate avec inquiétude que le déséquilibre actuel dans la répartition des revenus **sur le marché de la diffusion de musique en continu** est désavantageux tant pour les auteurs que pour les **artistes** interprètes **ou exécutants** et met en péril la pérennité de leur carrière professionnelle sur le marché numérique;

Amendement

3. constate avec inquiétude que le déséquilibre actuel dans la répartition des revenus **dans l'industrie musicale** est désavantageux tant pour les auteurs que pour les interprètes et met en péril la pérennité de leur carrière professionnelle sur le marché numérique;

Or. en

Amendement 68

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. prend acte du fait que les licences à l'échelle de l'Union suscitent des inquiétudes en ce qui concerne la diversité car elles peuvent être contractées pour des répertoires spécifiques et que les petits répertoires risquent d'être moins attractifs économiquement que les grands; souligne à cet égard que, non seulement les fournisseurs pourraient être plus enclins à diffuser en continu des répertoires plus populaires et profitables, mais que les organismes de gestion collective pourraient dès lors modifier leurs stratégies d'offre afin d'être davantage viables financièrement; rappelle que, conformément à la directive 2014/26/UE, il convient d'établir

un marché libre pour les organisations qui collectent une rémunération équitable pour les créateurs, les interprètes ainsi que les producteurs de disques, et qui les représentent;

Or. en

Amendement 69

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

**Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. invite la Commission à évaluer si le principe fondamental de rémunération appropriée et proportionnée est respecté par les systèmes de paiement actuels des plateformes de diffusion en continu, ainsi que par les contrats existants conclus entre d'une part les auteurs et les interprètes, et d'autre part différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur de la musique;

Or. en

Amendement 70

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

**Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. invite la Commission et l'industrie à évaluer l'incidence du modèle de distribution des revenus actuels sur la diversité culturelle et la fraude en matière de diffusion en continu, et à envisager d'autres modèles plus équitables afin de répartir les revenus générés par la

diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 71

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. encourage la recherche d'autres modèles qui diffèrent du système prorata afin de parvenir au modèle qui permet d'obtenir le partage le plus équitable et le plus juste des revenus;

Or. en

Amendement 72

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. encourage la Commission à évaluer si des technologies telles que les chaînes de blocs sont susceptibles d'améliorer la situation générale, en particulier pour les auteurs, les interprètes et les titulaires de droits, quant à la transparence, la précision et la rentabilité, surtout en ce qui concerne les métadonnées et la rémunération;

Or. en

Amendement 73

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. *invite la Commission à examiner le haut niveau de concentration dans l'industrie musicale et à évaluer son incidence sur la diversité culturelle, la rémunération des auteurs et la compétition;*

Or. en

Amendement 74
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 quater. *prie les parties prenantes de prendre les mesures nécessaires pour éliminer ce déséquilibre, et demande à la Commission de suivre tout progrès possible à cet égard, et de considérer de possibles options stratégiques appropriées, si ce point n'est pas traité dans les initiatives spontanées des parties prenantes;*

Or. en

Amendement 75
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. souligne que le rôle clé des auteurs devrait transparaître à travers leur plus

4. souligne que le rôle clé des auteurs devrait transparaître à travers leur plus

grande visibilité sur les services de diffusion de musique en continu et une répartition plus équilibrée des revenus générés par ces services;

grande visibilité sur les services de diffusion de musique en continu et une répartition plus équilibrée des revenus générés par ces services; ***demande à l'industrie d'envisager des modèles nouveaux et plus équitables afin de réattribuer les revenus générés par la diffusion entre les différents titres sur la base de nouveaux critères, qui évaluent la manière dont les plateformes de diffusion de musique en continu comptent les diffusions et répartissent les revenus; demande une évaluation des politiques de rémunération des plateformes de diffusion en continu qui ne prenne pas en compte les taux de prorata qui sont trop favorables aux artistes les plus populaires et à ce que soit envisagé d'autres solutions telles que des modèles centrés sur l'utilisateur, qui sont considérés comme étant plus équitables et devraient être plus efficaces contre la fraude en matière de diffusion en continu;***

Or. en

Amendement 76
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. demande l'application des principes relatifs au salaire équitable dans le secteur et entre les secteurs de la culture et de la création; souligne que les inégalités dans ce secteur sont principalement dues aux revenus générés par la diffusion de musique en continu, qui a une incidence sur l'équité des revenus ainsi que sur la diversité nécessaire dans le secteur de la musique;

Or. en

Amendement 77

Peter Pollák

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel que les auteurs soient mieux identifiés sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création;

Amendement

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel que les auteurs soient mieux identifiés sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création; ***souligne l'importance que revêt le fait de devenir membre d'une association d'auteurs pour une gestion efficace et précise des droits d'auteur, y compris sur les plateformes de diffusion de musique en continu;***

Or. en

Amendement 78

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel ***que*** les auteurs ***soient mieux identifiés*** sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création;

Amendement

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel ***de mieux identifier*** les auteurs, ***les compositeurs, les musiciens, les producteurs, les maisons de disques et les éditeurs*** sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création ***et en utilisant ces données pour améliorer les fonctions de recherche en vue de promouvoir leur visibilité;***

Or. en

Amendement 79

Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel **que** les auteurs **soient mieux identifiés** sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création;

Amendement

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel **de mieux identifier** les auteurs sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création, **en reconnaissant leur rôle clé en ce qui concerne la découverte des œuvres et en utilisant ces données afin d'améliorer les fonctions de recherche des plateformes comme un moyen de promotion de leur visibilité;**

Or. en

Amendement 80
Laurence Farreng, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. insiste sur le fait qu'il est essentiel que les auteurs soient mieux identifiés sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création;

Amendement

5. **souligne le rôle des métadonnées dans la visibilité des œuvres;** insiste sur le fait qu'il est essentiel que les auteurs soient mieux identifiés sur les services de diffusion de musique en continu, notamment en veillant à ce que les métadonnées soient complètes et précises dès le moment de la création;

Or. en

Amendement 81
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. invite tous les acteurs de l'industrie musicale à intensifier leurs efforts pour veiller à ce que les métadonnées des chansons soient complètes et correctes, en identifiant et en communiquant avec précision les données des auteurs pour leurs œuvres musicales;

Amendement

6. invite tous les acteurs de l'industrie musicale à intensifier leurs efforts pour veiller à ce que les métadonnées des chansons soient complètes et correctes, en identifiant et en communiquant avec précision les données des auteurs pour leurs œuvres musicales; ***rappelle que les artistes peuvent aujourd'hui choisir d'enregistrer et de publier leurs œuvres en passant par des agences d'artistes et des labels ou de manière totalement indépendante, ce qui leur donne une plus grande autonomie artistique et financière et une plus grande liberté contractuelle; note à cet égard que ce dernier modèle attire de plus en plus d'artistes sur les plateformes de diffusion en continu et estime qu'ils devraient pouvoir renoncer à leur droit de faire partie d'un organisme de gestion collective et être légalement habilités à gérer directement leur rémunération lorsqu'ils ne sont pas membres d'un organisme de gestion collective ou d'une entité de gestion indépendante, y compris par le biais du service d'une plateforme qui distribue leur musique ;***

Or. en

Amendement 82

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. constate avec inquiétude que, malgré les changements structurels du marché, les inégalités associées aux anciens modes de répartition des revenus

persistent et que les labels continuent d'occuper une position dominante; croit fermement que tous les artistes devraient bénéficier d'un taux équitable de redevances numériques qui soit adapté à la réalité d'aujourd'hui; demande donc aux maisons de disques de s'engager à réviser tous les taux de redevances antérieurs à l'ère numérique;

Or. en

Amendement 83

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. met l'accent sur la nécessité de sensibiliser, en particulier les jeunes auteurs, à l'importance d'une identification précise des chansons grâce aux métadonnées appropriées;

Amendement

7. met l'accent sur la nécessité de sensibiliser, en particulier les jeunes auteurs, à l'importance d'une identification précise des chansons grâce aux métadonnées appropriées; ***encourage les programmes de recherche et les initiatives innovantes qui permettent aux auteurs et aux citoyens de mieux comprendre l'indexation des métadonnées et le système de recommandation;***

Or. en

Amendement 84

Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. est fermement convaincu que les auteurs et compositeurs du secteur de la musique doivent être assurés du droit aux conventions collectives et à la

représentation collective, afin de garantir une rémunération appropriée, un pouvoir de négociation plus fort, l'égalité d'accès au marché et la diversité culturelle au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 85

Rob Rooker

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. condamne l'existence de **systèmes dits de «payola», qui obligent** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, **ce qui réduit encore leurs revenus déjà très faibles provenant des services de diffusion en continu**, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la plupart des cas;

Amendement

8. condamne l'existence de **tous systèmes qui obligeraient** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la plupart des cas;

Or. en

Amendement 86

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdová

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. condamne l'existence de **systèmes dits de «payola», qui obligent** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, ce qui réduit encore leurs revenus déjà très faibles provenant des services de diffusion en continu, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la

Amendement

8. condamne l'existence de **tout type de système qui oblige** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, ce qui réduit encore leurs revenus déjà très faibles provenant des services de diffusion en continu, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la plupart

plupart des cas;

des cas;

Or. en

Amendement 87

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. condamne l'existence de **«systèmes dits de «payola», qui obligent** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, ce qui réduit encore leurs revenus déjà très faibles provenant des services de diffusion en continu, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la plupart des cas;

Amendement

8. condamne l'existence de **«tout système qui oblige** les auteurs à accepter des revenus moindres en échange d'une plus grande visibilité, ce qui réduit encore leurs revenus déjà très faibles provenant des services de diffusion en continu, alors que la promesse d'une plus grande visibilité reste lettre morte dans la plupart des cas;

Or. en

Amendement 88

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne l'importance d'une transparence et d'une traçabilité globales concernant de nombreux aspects opérationnels de première importance pour les auteurs, les interprètes, les titulaires de droits, les auditeurs et le grand public, notamment le fonctionnement des systèmes de paiement et de rémunération des plateformes de diffusion en continu, la création de listes de lecture, la visibilité des œuvres et la disponibilité des métadonnées; regrette

qu'en général, les plateformes de diffusion de musique en continu soient loin d'offrir une telle transparence et une telle traçabilité;

Or. en

Amendement 89

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. réaffirme la nécessité de préserver la valeur des droits d'auteur indépendamment des offres de services de diffusion de musique en continu; note que partout en Europe, les auteurs se plaignent des revenus insuffisants qu'ils reçoivent des plateformes de diffusion de musique en continu, et dénonce les pratiques qui imposent aux auteurs une rémunération moindre, voire inexistante, pour l'utilisation de leurs œuvres;

Or. en

Amendement 90

Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

Amendement

9. note *qu'il existe une forte* concurrence entre les fournisseurs de services de diffusion de musique en continu sur le marché européen, *et que quelques acteurs* mondiaux dominent le marché; rappelle que la législation sur le marché numérique et la législation sur les services numériques doivent être mises en

9. note *que la* concurrence entre les fournisseurs de services de diffusion de musique en continu sur le marché européen *est affectée par l'existence d'un petit nombre d'acteurs* mondiaux *qui* dominent le marché; rappelle que la législation sur le marché numérique et la législation sur les services numériques doivent être mises en

œuvre rapidement afin de veiller à ce que les plateformes en ligne et les fournisseurs de services musicaux constituent un écosystème équitable;

œuvre rapidement afin de veiller à ce que les plateformes en ligne et les fournisseurs de services musicaux constituent un écosystème équitable, ***en veillant à ce que davantage de revenus soient versés aux auteurs et aux compositeurs;***

Or. en

Amendement 91
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. note qu'il existe une forte concurrence entre les fournisseurs de services de diffusion de musique en continu sur le marché européen, et que quelques acteurs mondiaux dominent le marché; rappelle que la législation sur le marché numérique et la législation sur les services numériques doivent être mises en œuvre rapidement afin de ***veiller à ce que*** les plateformes en ligne et les fournisseurs de services ***musicaux constituent un écosystème équitable;***

Amendement

9. note qu'il existe une forte concurrence entre les fournisseurs de services de diffusion de musique en continu sur le marché européen, et que quelques acteurs mondiaux dominent le marché; rappelle que la législation sur le marché numérique et la législation sur les services numériques doivent être mises en œuvre rapidement afin de ***garantir un écosystème équitable en mettant fin aux pratiques de concurrence déloyale entre*** les plateformes en ligne et les fournisseurs de services ***de diffusion de musique en continu;***

Or. en

Amendement 92
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne que la numérisation joue un rôle crucial pour l'avenir des rémunérations, en permettant aux artistes d'accéder à leurs rémunérations en ligne,

tout en assurant leur transparence et un contrôle efficace; insiste sur le fait qu'il importe de mettre en place un système d'analyse comparative des salaires et de transparence des rémunérations afin d'assurer une meilleure visibilité des pratiques en matière de rémunération des artistes interprètes ou exécutants;

Or. en

Amendement 93
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne qu'il importe de favoriser les investissements en faveur des nouveaux talents européens et de la musique, en renforçant la capacité d'investissement grâce à des instruments de financement appropriés, notamment par le biais du programme "Europe créative";

Or. en

Amendement 94
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. invite tous les acteurs du secteur de la diffusion de musique en continu à collaborer pour évaluer et réduire l'empreinte carbone de la musique numérique;

Or. en

Amendement 95
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. préconise la mobilisation de politiques et de programmes appropriés pour mettre la numérisation au service des artistes et de la culture; souligne que le programme d'action pour la décennie numérique de l'Europe pourrait soutenir les petits artistes, les jeunes artistes, les artistes traditionnels, ainsi que les artistes issus de communautés vulnérables, par la création des compétences nécessaires et la transformation numérique des modèles d'entreprise;

Or. en

Amendement 96
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. invite la Commission et les États membres à mettre en œuvre correctement les règles applicables aux fournisseurs de services de partage de contenu en ligne afin d'assurer que les auteurs, les interprètes et les autres titulaires de droits reçoivent une rémunération appropriée de la part de ces fournisseurs de services, en mettant un terme à la pratique consistant à utiliser des œuvres musicales sans licence ou avec une licence insuffisante;

Or. en

Amendement 97

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. estime que la situation actuelle encourage l'homogénéité globale du contenu et entraîne une sous-représentation des artistes locaux ou de niche; note qu'elle n'incite pas à investir dans des répertoires plus diversifiés, par langue ou par genre; demande aux États membres et à la Commission de mettre en place des mesures qui permettraient de soutenir les répertoires locaux et les langues locales grâce à un meilleur profilage lors de la création des listes de lecture et d'autres dispositifs, ou des mécanismes spécifiques en faveur des investissements dans de nouveaux enregistrements à caractère local;

Or. en

Amendement 98

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 quater. encourage le partage d'informations sur les performances en direct des artistes sur les plateformes, en particulier en ce qui concerne les artistes locaux, afin de faciliter les nouvelles découvertes et d'accroître leur visibilité;

Or. en

Amendement 99

Peter Pollák

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. **souligne** que des mesures **doivent être** prises au niveau de l'Union pour garantir la visibilité et l'accessibilité des œuvres européennes, compte tenu de la **richesse des contenus actuellement disponibles** sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

10. **demande** que des mesures **soient** prises au niveau de l'Union pour garantir la visibilité et l'accessibilité des œuvres européennes, compte tenu de la **masse considérable de contenus qui ne cesse de croître** sur les plateformes de diffusion de musique en continu **et de l'absence de règles de l'UE pour les réglementer d'une manière harmonisée**;

Or. en

Amendement 100

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que **des mesures doivent être prises** au niveau de l'Union **pour garantir** la visibilité et l'accessibilité des œuvres européennes, compte tenu de la richesse des contenus actuellement disponibles sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

10. souligne que **toute mesure prise** au niveau de l'Union **en ce qui concerne** la visibilité et l'accessibilité des œuvres européennes **devrait être fondée sur des données probantes**, compte tenu de la richesse des contenus actuellement disponibles sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 101

Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. invite la Commission à proposer un cadre juridique garantissant la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

11. invite la Commission à proposer un cadre juridique garantissant la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu, ***afin de garantir que les algorithmes éditoriaux et les systèmes de recommandation de contenu, y compris les listes de lecture, sont utilisés dans des conditions équitables, raisonnables et transparentes, sans nuire à la diversité et au répertoire local ni entraver la possibilité de découvrir des artistes;***

Or. en

Amendement 102

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. invite la Commission à ***proposer un cadre juridique garantissant la mise en évidence et*** la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion ***de musique*** en continu;

Amendement

11. invite la Commission à ***évaluer la situation actuelle en matière de visibilité et d'accessibilité des œuvres européennes, en tenant compte des contributions de toutes les parties prenantes de l'écosystème musical, et à déterminer s'il est nécessaire de prendre des mesures concernant*** la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion en continu ***de musique;***

Or. en

Amendement 103

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. invite la Commission à **proposer un** cadre juridique **garantissant** la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

11. invite la Commission à **procéder à une évaluation fondée sur des données probantes afin d'analyser les mesures nécessaires, y compris le** cadre juridique **le plus approprié, pour garantir** la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 104

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. invite la Commission à proposer un cadre juridique garantissant **la** mise en évidence et **la** visibilité **des œuvres européennes** sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

11. invite la Commission à **évaluer la situation concernant la visibilité et l'accessibilité des œuvres européennes et à** proposer un cadre juridique garantissant **leur** mise en évidence et **leur** visibilité sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 105

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. invite la Commission à **proposer un cadre juridique garantissant la mise en évidence et** la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

11. invite la Commission à **procéder à une évaluation de** la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu **et à proposer un cadre juridique garantissant**

leur visibilité et leur mise en évidence;

Or. en

Amendement 106

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. rappelle que la musique est diffusée en continu sur différents types de plateformes, notamment par l'intermédiaire de prestataires de services musicaux numériques et de prestataires de services de partage de contenu en ligne; souligne le rôle important que jouent ces deux types de prestataires de services en matière d'accès à la musique; invite la Commission à inclure tous les prestataires de services concernés dans toute proposition législative future visant à promouvoir la transparence des algorithmes et la mise en avant des œuvres européennes au niveau de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 107

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

Amendement

12. demande à la Commission, dans ce contexte, de veiller à ce que ce cadre comprenne des indicateurs spécifiques en matière de diversité qui permettraient une évaluation indépendante de l'utilisation et

supprimé

de la visibilité des œuvres européennes, par exemple, dans les langues nationales et minoritaires ou publiées par des auteurs indépendants;

Or. en

Amendement 108

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. demande à la Commission, dans ce contexte, de veiller à ce que ce cadre comprenne des indicateurs spécifiques en matière de diversité ***qui permettraient une évaluation indépendante de l'utilisation et de la*** visibilité des œuvres européennes, par exemple, dans les langues ***nationales et minoritaires*** ou publiées par des auteurs indépendants;

Amendement

12. demande à la Commission, dans ce contexte, de veiller à ce que ce cadre comprenne des indicateurs ***et des paramètres*** spécifiques en matière de diversité ***à adapter par les algorithmes des plateformes pour une meilleure*** visibilité des œuvres européennes, par exemple, dans les langues ***minoritaires et régionales*** ou publiées par des auteurs indépendants, ***et qu'il présente les meilleures pratiques permettant de tester la diversité des contenus promus sur les interfaces des plateformes;***

Or. en

Amendement 109

Laurence Farreng, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. demande à la Commission, dans ce contexte, de veiller à ce que ce cadre comprenne des indicateurs spécifiques en matière de diversité qui permettraient une évaluation indépendante de l'utilisation et de la visibilité des œuvres européennes, par

Amendement

12. demande à la Commission, dans ce contexte, de veiller à ce que ce cadre comprenne des indicateurs spécifiques en matière de diversité qui permettraient une évaluation indépendante de l'utilisation et de la visibilité des œuvres européennes ***et***

exemple, dans les langues nationales et minoritaires ou publiées par des auteurs indépendants;

de la diversité des genres, par exemple, dans les langues nationales et minoritaires ou publiées par des auteurs indépendants;

Or. en

Amendement 110
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. insiste sur la nécessité de collecter des données d'utilisation pour toutes les œuvres musicales disponibles sur le service de diffusion en continu afin de fournir régulièrement et en quantité suffisante des données de bonne qualité dans un format convenu entre les acteurs concernés, pour leur permettre de répartir précisément les revenus et d'assurer une rémunération équitable; insiste sur le fait que des technologies d'octroi de licences et de reconnaissance musicale devraient être déployées, en consultation avec les détenteurs de droits, afin de faciliter la mise en œuvre de la législation de l'Union;

Or. en

Amendement 111
Rob Rooker
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

Amendement

13. souligne en outre que cela nécessiterait un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes,

supprimé

notamment dans les listes de lecture, les interfaces utilisateurs et les systèmes de recommandation;

Or. en

Amendement 112
Morten Løkkegaard

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne en outre que *cela* nécessiterait un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes, *notamment dans* les listes de lecture, les interfaces *utilisateurs* et les systèmes de recommandation;

Amendement

13. souligne en outre que *toute action au niveau de l'Union concernant les services de diffusion de musique en continu* nécessiterait, *en premier lieu, de prévoir des obligations en matière de transparence, y compris* un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes *et l'élimination des flux déloyaux et frauduleux, appelés "fraude au clic", concernant, entre autres,* les listes de lecture, les interfaces *utilisateur, les choix algorithmiques* et les systèmes de recommandation, *afin de démontrer, d'une part, dans quelle mesure les services ont réussi à remédier aux dysfonctionnements mentionnés et, d'autre part, dans quelle mesure ils ont atteint l'objectif de mise en évidence et de visibilité des œuvres;*

Or. en

Amendement 113
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne en outre que cela

Amendement

13. souligne en outre que cela

nécessiterait ***un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité*** des œuvres européennes, notamment dans les listes de lecture, les interfaces ***utilisateurs*** et les systèmes de recommandation;

nécessiterait ***que les régulateurs adoptent une méthodologie claire pour mesurer et contrôler*** la visibilité des œuvres européennes, notamment dans les listes de lecture, les interfaces ***utilisateur, les choix algorithmiques*** et les systèmes de recommandation, ***avec l'obligation positive d'assurer cette mise en évidence et cette visibilité***;

Or. en

Amendement 114

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne en outre que cela nécessiterait un suivi et des rapports réguliers ***sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes, notamment dans les listes de lecture, les interfaces utilisateurs et les systèmes de recommandation***;

Amendement

13. souligne en outre que cela nécessiterait un suivi et des rapports réguliers;

Or. en

Amendement 115

Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne en outre que cela nécessiterait un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes, notamment dans les listes de lecture, les interfaces utilisateurs et les systèmes de recommandation;

Amendement

13. souligne en outre que cela nécessiterait un suivi et des rapports réguliers sur la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes, notamment dans les listes de lecture, les interfaces utilisateurs, ***les choix algorithmiques*** et les systèmes de recommandation;

Amendement 116

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. invite la Commission à procéder à une analyse approfondie de tous les instruments juridiques possibles, y compris l'imposition de quotas dans les listes de lecture, les interfaces utilisateur et/ou les systèmes de recommandation, afin de garantir la visibilité des œuvres européennes et d'empêcher toute manipulation préjudiciable de la diffusion en continu en établissant un cadre clair, sans pour autant nuire au marché européen de la diffusion en continu de la musique;

Or. en

Amendement 117

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

supprimé

Or. en

Amendement 118

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

14. invite la Commission à **collecter des données en instaurant un dialogue structuré entre les différents acteurs concernés afin de trouver des solutions pour garantir la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu; sur la base des informations recueillies, la Commission pourrait** réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 119
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

14. invite la Commission à **recueillir des données objectives et à examiner des solutions concrètes pour assurer la visibilité des œuvres européennes, y compris à** réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Or. en

Amendement 120
Peter Pollák

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. invite la Commission à **réfléchir à** la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

14. invite la Commission à **examiner** la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu **et à proposer des règles qui fixeraient des objectifs pour parvenir à la mise en évidence et à la visibilité des œuvres européennes;**

Or. en

Amendement 121

Rob Rooken

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. invite la Commission à **réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes sur les plateformes de diffusion de musique en continu;**

Amendement

14. invite la Commission à **recueillir des données objectives et à instaurer un dialogue entre toutes les parties prenantes afin d'examiner des solutions concrètes pour assurer la visibilité des œuvres européennes;**

Or. en

Amendement 122

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes **sur les** plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement

14. invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'imposer des quotas d'œuvres européennes, **régionales et locales dans les recommandations des** plateformes de diffusion de musique en continu;

Amendement 123

Ibán García Del Blanco, Laurence Farreng, Niklas Nienass, Irena Joveva, Hannes Heide, Romeo Franz, Monica Semedo

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. invite la Commission et les États membres à évaluer les moyens adéquats qui permettraient de préserver le patrimoine musical numérique européen, tout en réduisant la dépendance de facto à l'égard des plateformes commerciales de diffusion de musique en continu, et en garantissant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des œuvres musicales européennes sur le long terme;

Or. en

Amendement 124

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. préconise, en s'appuyant sur les dispositions horizontales de la législation sur l'intelligence artificielle, la mise en place d'un cadre juridique pour traiter la question des implications spécifiques de l'utilisation de l'IA dans le domaine de la création culturelle;

Or. en

Amendement 125

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. appelle de ses vœux une utilisation éthique de l'IA dans le secteur de la musique et plaide en faveur d'une transparence maximale dans tous les aspects du développement, de la production et de la livraison d'œuvres musicales au moyen des technologies de l'IA;

Amendement

15. appelle de ses vœux une utilisation éthique de l'IA dans le secteur de la musique, ***souligne que l'IA peut être un outil permettant aux artistes d'explorer, d'innover et d'améliorer leur propre création***, et plaide en faveur d'une transparence maximale dans tous les aspects du développement, de la production et de la livraison d'œuvres musicales au moyen des technologies de l'IA;

Or. en

Amendement 126
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. appelle de ses vœux une utilisation éthique de l'IA dans le secteur de la musique et plaide en faveur d'une transparence maximale dans tous les aspects du développement, de la production et de la livraison d'œuvres musicales au moyen des technologies de l'IA;

Amendement

15. appelle de ses vœux une utilisation éthique de l'IA dans le secteur de la musique et plaide en faveur d'une transparence maximale ***et du respect de toutes les exigences juridiques de l'Union*** dans tous les aspects du développement, de la production et de la livraison d'œuvres musicales au moyen des technologies de l'IA;

Or. en

Amendement 127
Rob Rooken
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. **invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;**

Amendement

16. **plaide en faveur de** la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses;

Or. en

Amendement 128
Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des **très grandes** plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des plateformes de diffusion de musique en continu, **y compris des prestataires de services de partage de contenu en ligne**, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Or. en

Amendement 129
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques *frauduleuses et déloyales* de manipulation de ces plateformes, *telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes*, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques *déloyales et frauduleuses, telles que la manipulation de ces plateformes, le recours aux trucages vidéo ultra-réalistes («deep fakes») et aux faux artistes*, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Or. en

Amendement 130
Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à proposer des *obligations* légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement

16. invite la Commission à proposer des *dispositions* légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des très grandes plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement 131

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu **des très grandes** plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques **frauduleuses et** déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu **et les faux artistes**, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement

16. invite la Commission à proposer des obligations légales pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu **de toutes les** plateformes de diffusion de musique en continu **concernées**, en vue de prévenir les pratiques déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu, qui sont utilisées pour abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Amendement 132

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à proposer des **obligations légales** pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des **très grandes** plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour

Amendement

16. invite la Commission à proposer des **dispositions ciblées** pour garantir la transparence des algorithmes et des systèmes de recommandation de contenu des plateformes de diffusion de musique en continu, en vue de prévenir les pratiques frauduleuses et déloyales de manipulation de ces plateformes, telles que la fraude en matière de diffusion en continu et les faux artistes, qui sont utilisées pour abaisser les

abaisser les coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

coûts et réduire encore la valeur pour les auteurs professionnels, ainsi que pour garantir la diversité culturelle;

Or. en

Amendement 133

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. demande aux prestataires de services musicaux de s'efforcer d'identifier les activités illégales qui privent les auteurs de leurs revenus, notamment la manipulation de la diffusion en continu, le blocage des publicités et les logiciels de "stream ripping" (enregistrement de contenus diffusés en streaming);

Or. en

Amendement 134

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

Amendement

17. souligne que les consommateurs devraient être informés si les œuvres musicales, les chansons ou les artistes qu'ils écoutent sur les plateformes de diffusion de musique en continu ont été générés par l'IA et non par des auteurs humains; affirme, à cet égard, qu'il y a lieu de ***créer un label «généré par l'IA» pour la musique générée*** par l'IA;

17. souligne que les consommateurs devraient être informés si les œuvres musicales, les chansons ou les artistes qu'ils écoutent sur les plateformes de diffusion de musique en continu ont été générés par l'IA et non par des auteurs humains; affirme, à cet égard, qu'il y a lieu de ***veiller à ce que les consommateurs soient bien informés, notamment grâce à***

une signalétique appropriée, par exemple pour signaler les œuvres purement générées par l'IA qui n'impliquent pas l'expression de la personnalité et de la créativité de l'auteur;

Or. en

Amendement 135
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que les consommateurs devraient être informés si les œuvres musicales, les chansons ou les artistes qu'ils écoutent sur les plateformes de diffusion de musique en continu ont été générés par l'IA **et non par des auteurs** humains; affirme, à cet égard, qu'il y a lieu de créer un label «généré par l'IA» **pour la** musique générée par l'IA;

Amendement

17. souligne que les **utilisateurs et les** consommateurs **en général** devraient être informés si les œuvres musicales, les chansons ou les artistes qu'ils écoutent sur les plateformes de diffusion de musique en continu ont été générés **exclusivement** par l'IA, **sans aucune assistance d'auteurs** humains; affirme, à cet égard, qu'il y a lieu de créer un label «généré par l'IA» **clair, opportun et visible pour signaler toute** musique générée par l'IA;

Or. en

Amendement 136
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

17 bis. se félicite du dialogue engagé entre les principales parties prenantes pour lutter contre la propagation des trucages vidéo ultra-réalistes sur les plateformes de diffusion de musique en continu, tout en tenant compte des intérêts des auteurs et des artistes interprètes; rappelle qu'il serait nécessaire de déployer

des outils d'identification et un mécanisme de signalement facilement accessible pour les auteurs, les artistes interprètes et les autres titulaires de droits; rappelle que les trucages vidéo ultra-réalistes utilisent les voix et l'image des artistes sans leur consentement;

Or. en

Amendement 137

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs ***dont les œuvres ont été utilisées*** pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une ***juste rémunération à ce titre***;

Amendement

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs ***soient en mesure d'autoriser ou d'empêcher l'utilisation de leurs œuvres*** pour entraîner les applications générant de l'IA, ***et à ce qu'ils*** reçoivent une ***rémunération équitable lorsque leurs œuvres sont utilisées avec leur accord et conformément à la législation en vigueur; souligne le rôle important que les organismes de gestion collective devraient jouer dans la collecte et la redistribution de cette rémunération***;

Or. en

Amendement 138

Niyazi Kizilyürek

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les

Amendement

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les

applications générant de l'IA reçoivent une juste rémunération à ce titre;

applications générant de l'IA reçoivent une juste rémunération à ce titre; ***invite la Commission à proposer une législation qui garantirait des conditions de transparence, de consentement et de rémunération pour toute utilisation du travail d'un auteur;***

Or. en

Amendement 139
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste ***en outre*** sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs ***dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA*** reçoivent une ***juste*** rémunération à ce titre;

Amendement

18. insiste sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs, ***les interprètes et les autres titulaires de droits puissent facilement autoriser ou empêcher l'utilisation de leurs œuvres à des fins d'apprentissage de l'IA et qu'ils*** reçoivent une rémunération ***équitable lorsque leurs œuvres sont utilisées avec leur consentement;***

Or. en

Amendement 140
Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une juste rémunération à ce titre;

Amendement

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une juste rémunération à ce titre ***ou aient la possibilité de renoncer à l'utilisation de leurs œuvres à des fins d'entraînement de l'IA;***

Amendement 141

Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste en outre sur la nécessité de **veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une juste rémunération à ce titre;**

Amendement

18. insiste en outre sur la nécessité de **garantir la transparence, le consentement et la rémunération pour l'utilisation du travail des auteurs et des autres titulaires de droits dans le cadre du développement, de l'entraînement ou de la conception de modèles et d'applications d'IA;**

Or. en

Amendement 142

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une juste **rémunération** à ce titre;

Amendement

18. insiste en outre sur la nécessité de veiller à ce que les auteurs dont les œuvres ont été utilisées pour entraîner les applications générant de l'IA reçoivent une **rémunération** juste **et équitable** à ce titre;

Or. en

Amendement 143

Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. souligne que les exigences de l'Union en matière de transparence, de consentement et de rémunération pour l'utilisation d'œuvres protégées par des outils d'IA génératrice s'appliquent à tous les services et produits disponibles dans l'Union, indépendamment de l'endroit où a lieu la phase d'entraînement, de conception ou de développement de ces outils ou modèles;

Or. en

Amendement 144

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. souligne que l'essor des contenus générés par l'IA et le nombre croissant de titres téléchargés sur les plateformes de diffusion en continu ne feront que renforcer l'importance de la création d'un cadre juridique garantissant la mise en évidence et la visibilité des œuvres européennes sur les plateformes de diffusion en continu;

Or. en

Amendement 145

Victor Negrescu

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. souligne que l'utilisation de l'IA sur le marché européen de la diffusion de musique en continu doit être faite avec prudence, en pondérant les effets positifs

et négatifs;

Or. en

Amendement 146
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 ter. considère que tout fournisseur de systèmes d'IA génératrice à usage général doit être soumis à des exigences de transparence plus strictes, telles que l'élaboration d'un résumé énumérant les contenus protégés par le droit d'auteur utilisés pour l'entraînement de ses systèmes;

Or. en

Amendement 147
Niklas Nienass
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 ter. souligne la nécessité de veiller à ce que l'identité, la voix et l'image des auteurs et des interprètes ne soient pas détournées lors de la création de musique à l'aide de l'IA;

Or. en

Amendement 148
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 quater. invite la Commission à évaluer si la législation actuelle sur la transparence, le consentement et la rémunération des auteurs, des interprètes et des autres titulaires de droits dans le secteur européen de la musique est correctement mise en œuvre, en particulier par les fournisseurs et les utilisateurs de modèles d'IA génératrice et, le cas échéant, à examiner si une révision des règles est nécessaire pour garantir un écosystème européen de la musique équitable et durable;

Or. en

Amendement 149

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

Amendement

19. invite la Commission à **envisager la possibilité de** créer un observatoire européen de la musique chargé de fournir des informations sur les marchés de la musique dans l'Union en collectant et en analysant des données dans les États membres, ainsi que d'analyser et d'établir des rapports sur les questions juridiques affectant le secteur de la musique, en particulier le marché de la diffusion de musique en continu;

19. invite la Commission à créer un observatoire européen de la musique chargé de fournir des informations sur les marchés de la musique dans l'Union en collectant et en analysant des données dans les États membres, ainsi que d'analyser et d'établir des rapports sur les questions juridiques affectant le secteur de la musique, en particulier le marché de la diffusion de musique en continu, **en vue de le développer**;

Or. en

Amendement 150

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. invite la Commission à renforcer davantage le programme "Europe créative", notamment en mettant en place une action globale dans le domaine de la musique;

Or. en

Amendement 151

Laurence Farreng, Salima Yenbou, Ilana Cicurel

Proposition de résolution

Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 ter. souligne que la musique peut contribuer grandement à promouvoir la culture, l'histoire, le patrimoine, les valeurs et la diversité de l'Europe; estime qu'elle peut également contribuer au pouvoir d'influence de l'Union; souligne que la promotion des artistes européens à l'extérieur de l'Union devrait être un objectif majeur de l'Union; invite la Commission, à cet égard, à élaborer une stratégie européenne globale en matière d'exportation des œuvres musicales européennes;

Or. en

Amendement 152

Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

Amendement

20. invite la Commission à établir un dialogue structuré entre les parties

20. invite la Commission à établir un dialogue structuré entre **toutes** les parties

prenantes afin de discuter des problèmes actuels affectant le marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes;

prenantes afin de discuter des problèmes actuels affectant le marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes *en vue d'une répartition plus équitable des revenus, en particulier pour les auteurs, les interprètes et les autres titulaires de droits, notamment les petits et les micro-producteurs indépendants européens;*

Or. en

Amendement 153

Theodoros Zagorakis, Peter Pollák, Tomasz Frankowski, Sabine Verheyen, Michaela Šojdrová

Proposition de résolution Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. invite la Commission à établir un dialogue structuré entre les parties prenantes afin de discuter des problèmes actuels *affectant le* marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes;

Amendement

20. invite la Commission à établir un dialogue structuré entre les parties prenantes afin de discuter des problèmes actuels *liés au* marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes, *indépendamment de ses propositions législatives attendues concernant la transparence des algorithmes et la mise en avant des œuvres européennes;*

Or. en

Amendement 154

Niklas Nienass

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. invite la Commission à établir un

Amendement

20. invite la Commission à établir un

dialogue structuré entre les parties prenantes afin de discuter des problèmes actuels affectant le marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes;

dialogue structuré entre **toutes** les parties prenantes afin de discuter des problèmes actuels affectant le marché de la diffusion de musique en continu et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes;

Or. en

Amendement 155
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite la Commission à envisager la mise en place d'une stratégie industrielle européenne dans le domaine de la musique afin que l'Union joue un rôle dans la promotion de la diversité des artistes et des œuvres de l'Union, en misant sur la force et la diversité du secteur musical européen, en soutenant les petits acteurs, en obtenant davantage d'investissements, en offrant une plus grande visibilité aux artistes et en quantifiant les résultats;

Or. en

Amendement 156
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite la Commission à lancer une étude prospective participative afin d'analyser les facteurs de changement ayant un impact sur ce secteur et de promouvoir la définition d'une vision commune pour le secteur culturel d'ici à

*2040 par les principales parties prenantes
et les décideurs politiques;*

Or. en

Amendement 157
Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*20 ter. souligne que des mesures
pourraient être prises au niveau de
l'Union pour informer les auteurs sur
leurs métadonnées, sur le rôle que ces
métadonnées jouent dans la chaîne de
valeur de la musique et sur la manière de
les utiliser correctement;*

Or. en